



**Master Prévention des risques et nuisances
technologiques**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Prévention des risques et nuisances technologiques. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028855

HAL Id: hceres-02028855

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028855>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Prévention des risques et nuisances technologiques

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Prévention des risques et nuisances technologiques (PRNT)* est une formation professionnelle portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de pharmacie qui se déroule uniquement en alternance selon un fonctionnement spécifique (succession de périodes de deux semaines alternant enseignements à la faculté et période en entreprise). Les alternants sont en entreprise dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (ou d'une mission en alternance pour les salariés en formation continue ou en reconversion).

La mention accueille chaque année une cinquantaine d'étudiants (20 à 25 en première année et 25 à 30 en deuxième année). Elle forme des étudiants à l'évaluation, la gestion et la maîtrise des risques technologiques. La première année de master (M1) correspond à un tronc commun pour tous les étudiants. En deuxième année de master (M2), deux spécialités sont proposées : *Risques nucléaires* d'une part et *Risques professionnels et industriels* d'autre part, qui diffèrent par certains enseignements spécifiques.

Cette formation est certifiée ISO 9001 pour le « développement et réalisation de prestation de formation universitaire professionnelle » depuis 2007.

A noter qu'il est envisagé pour la rentrée 2018 de fusionner cette mention de master avec le parcours *Médicaments* de la mention de master *Chimie* de l'UFR de pharmacie. La mention *PRNT* deviendrait un parcours *PRNT* dans un nouveau master *Ingénierie de la santé*. Le parcours *PRNT* serait entièrement sous forme d'alternance, alors que le parcours *Médicament et produits de santé* (issu du master *Médicaments*) serait proposé en formation initiale. Dans le parcours *PRNT*, les deux spécialités actuelles deviendraient des options, et la mise en place d'une troisième option « Risques en secteur santé » est prévue.

Analyse

Objectifs

Le master *Prévention des risques et nuisances technologiques (PRNT)* est un master professionnel qui forme des étudiants à l'évaluation, la gestion et la maîtrise des risques technologiques. A l'issue de leur formation, les diplômés doivent avoir acquis des connaissances sur l'analyse des risques dans les domaines de l'environnement, de la sécurité, de la santé, de l'hygiène et des conditions de travail, mais aussi une connaissance de la réglementation et du fonctionnement des entreprises. Cette formation répond à un besoin important de collaborateurs qualifiés attendus par les entreprises en raison d'un contexte réglementaire en pleine évolution, qui leur impose de gérer leurs paramètres environnement et sécurité, de manière optimale.

Une liste de compétences techniques, scientifiques, technologiques et organisationnelles est présentée, ainsi qu'une liste des métiers auxquels les diplômés peuvent prétendre, de niveau ingénieur « prévention des risques ». Les objectifs tant en termes de connaissances que de compétences sont clairement affichés dans la fiche du répertoire national des

certifications professionnelles (RNCP) du master ainsi que sur le site internet du master.
 Le programme d'enseignement est cohérent vis-à-vis des attentes des entreprises, et répond à un pilotage par objectifs dans le cadre d'une approche par compétences.
 Les objectifs de formation de la mention sont renforcés par les modalités particulières d'alternance (15 jours de cours / 15 jours en entreprise) qui créent des liens très forts avec l'entreprise d'accueil de l'alternant et permettent une parfaite adéquation du programme avec les attentes sanitaires et environnementales des entreprises. Il s'agit d'un point fort pour les alternants car ils bénéficient d'un contrat de travail, qui leur donne une véritable légitimité dans l'entreprise et constitue pour eux une expérience professionnelle appréciable pour une insertion rapide dans ce domaine en émergence.

Organisation

Le master *PRNT* offre une formation cohérente dans le domaine de la gestion des risques. Il est ouvert uniquement à la formation en alternance, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou en formation continue. La formation est organisée en une succession de périodes de deux semaines, alternant enseignements à la faculté et période en entreprise. La période estivale est passée en entreprise.
 L'enseignement de M1 est organisé en huit unités d'enseignement (UE) pour un total de 55 crédits européens (ECTS - 508 heures d'enseignement), un projet tuteuré au premier et deuxième semestre (S1 et S2 - équivalant à 60 heures d'enseignement et donnant cinq ECTS), et l'alternance en entreprise qui donne 5 ECTS.
 En M2, les étudiants choisissent entre deux spécialités, *Risques nucléaires (RN)* et *Risques professionnels et industriels (RPI)*. L'année de M2 est organisée en huit UE (450 heures d'enseignement, 44 ECTS), un projet tuteuré (60 heures, quatre ECTS), et l'alternance en entreprise (6 ECTS au troisième semestre (S3) et 15 ECTS au quatrième (S4)). Sur les huit UE, six sont mutualisées entre les deux spécialités, et deux sont spécifiques à la spécialité. La part de l'alternance est importante, ce qui est un point très positif d'une formation professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

La mention *PRNT* est portée par l'UFR de pharmacie et est parfaitement positionné dans cet environnement local (campus Santé Timone de l'UFR Pharmacie de Marseille, à l'interface santé-sécurité-environnement). Le dossier ne mentionne pas d'offre redondante au sein de l'établissement (Aix-Marseille Université, AMU) ni au niveau régional. Il existe cependant une mention de master *Qualité* à l'AMU (portée par l'UFR de sciences sur le site Saint-Jérôme), mais aucun lien entre les deux mentions n'est rapporté. Des rapprochements ou la mutualisation de certaines UE pourraient être envisagés. Au niveau national, il existe d'autres formations dans le domaine risque, environnement et sécurité. Il semble que le master *PRNT* jouisse d'une excellente réputation dans le domaine ; le dossier tend à souligner ce point de façon très nette mais ne met pas en évidence de points factuels permettant d'identifier les points spécifiques ou particulièrement originaux de cette mention par rapport aux autres formations.
 Le master est par ailleurs très bien inséré dans le tissu professionnel institutionnel et industriel, tant au niveau régional que national. On notera en particulier que les partenariats avec des organismes institutionnels (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), CARSAT Sud Est (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail), UIC Méditerranée (Union des industries chimiques), etc.) et avec les entreprises locales (DCNS Toulon, AREVA, SNCF, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) Cadarache, SANOFI Chimie, EDF, NUVIA, TOTAL, ONET Technologie, ALTRAN, etc.) sont formalisés. Des liens sont également noués avec des organismes de formation en alternance pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation (centre de formation d'apprentis (CFA) Epure Méditerranée et FORMASUP PACA).
 Enfin, l'organisation de manifestations (par exemple à la remise des diplômes) et la participation à des conférences témoigne de la volonté d'insertion de la formation dans son environnement académique et professionnel.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée d'un petit nombre d'enseignants-chercheurs de l'UFR de pharmacie (deux enseignants-chercheurs) qui pilotent la mention et effectuent un nombre d'heures d'enseignement conséquent dans le master (267 heures), d'autres enseignants ou enseignants-chercheurs de l'établissement ou d'autres établissements, de personnels rattachés à AMU mais non enseignants (chercheurs ou ingénieurs), mais surtout d'un grand nombre de professionnels du secteur public ou privé (71) qui interviennent et assurent plus des deux-tiers du volume horaire d'enseignement du master. Tous ces professionnels ont un niveau au moins bac+5, et représentent un éventail large de compétences nécessaires à la formation.
 Le pilotage de la mention est très bien formalisé, et s'inscrit dans un système de management de la qualité (SMQ). Ce processus est monitoré avec le suivi d'un certain nombre d'indicateurs. Les réunions de l'équipe de direction (réunions mensuelles et revues de directions annuelles), les réunions programmées de l'équipe pédagogique à différents moments de l'année universitaire et les indicateurs mis en place contribuent à la cohérence du programme et à l'implication des professionnels. Cependant, le pilotage de la mention requiert vraisemblablement un très fort investissement de la part d'un petit nombre d'enseignants-chercheurs, et il pourrait être souhaitable d'élargir l'équipe de pilotage.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont volontairement limités à environ 20-25 par an en M1 et 25-30 par an en M2, ils sont stables sur les trois dernières années. Les taux d'insertion professionnelle rapportés (taux de réponse des diplômés aux enquêtes autour de 95 %) sont autour de 80 % à 6 mois, 90 % à 18 mois et 95 % à 30 mois. Les emplois occupés correspondent aux métiers visés par la formation. Les enquêtes réalisées par le pilotage de la mention permettent de donner aussi la gamme de salaire des anciens diplômés, qui correspond à ce qui est attendu pour des cadres en début de carrière (autour de 33 000 euros bruts par an). Il n'y a pratiquement pas de poursuite des études en doctorat (aucune les quatre dernières années, par exemple).

Si la formation proposée est de grande qualité, elle correspond à une réelle attente sur le marché du travail et bénéficie d'une bonne notoriété et d'une bonne visibilité, les effectifs semblent cependant limités au regard de la charge d'enseignement (et notamment des 1284 heures d'enseignements effectuées par des professionnels). Un nombre limité d'étudiants permet d'assurer une formation et un accompagnement de qualité, en raison de l'alternance, mais il pose cependant la question de la viabilité ou de la rentabilité de la formation pour l'établissement.

Place de la recherche

La recherche n'a pas une place prépondérante dans cette mention de master. Néanmoins, on note un adossement à la recherche qui s'inscrit dans une véritable démarche de progrès, et qui s'appuie sur l'expertise des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, qui sont affiliés à des unités de recherche labellisées (CNRS ou IRD (Institut de recherche pour le développement), en particulier) en lien avec les thématiques du master (huit spécialisées dans les biotechnologies et la dépollution, l'étude de la toxicité des nanoparticules, le rôle des polluants dans l'infertilité humaine, etc.) dans le domaine de l'environnement et de la santé notamment. Une partie des enseignements est aussi assurée par des chercheurs ou des personnels de support à la recherche. Les données issues de travaux de recherche sont donc transmises aux étudiants au cours des enseignements. L'émergence de nouvelles technologies (par exemple les nanotechnologies), les recherches sur la dépollution ou le rôle d'agents polluants sur la santé humaine, sont autant de sujets d'expertise d'actualité, qui nécessitent des travaux approfondis. Des liens plus forts entre la recherche et les partenaires industriels du master pourraient cependant être formalisés.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est au cœur du master *PRNT*. L'orientation vers le monde professionnel se reflète dans les modalités d'organisation de la mention (alternance), la place très importante donnée aux professionnels dans l'équipe pédagogique (plus de 67 % des heures d'enseignement), et les liens forts qui ont été tissés avec les partenaires du monde économique qui accueillent les étudiants en stage (suivi des étudiants pour la partie alternance, évaluation de la formation par les entreprises). On notera aussi l'approche par compétence comme point fort de cette formation. Il est enfin proposé aux étudiants de valider plusieurs certifications scientifiques complémentaires (par exemple « Personne compétente en radioprotection », certification « Incendie », etc.), ce qui est un véritable « plus » pour les diplômés afin de décrocher un emploi.

La mention dispose d'une fiche RNCP complète, et délivre un complément au diplôme qui précise les UE suivies et l'évaluation du niveau du diplômé sur chacune des compétences et connaissances.

Place des projets et des stages

La formation en alternance donne une place prépondérante à la partie pratique : les étudiants passent deux semaines par mois dans l'entreprise, ainsi que la partie estivale. Il n'y a pas de stage au sens strict du terme, mais un véritable contrat de travail entre l'alternant et l'entreprise. Une aide administrative est prévue pour la réalisation de ces contrats, ce qui facilite leur conclusion et leur suivi, que ce soit pour l'étudiant, l'entreprise ou la formation.

Les étudiants doivent en plus participer en petits groupes à des projets tuteurés sous la supervision d'un référent universitaire et parfois d'un référent professionnel d'un organisme partenaire. Plusieurs enseignements demandent aussi la réalisation de micro-projets, en pratiquant une approche de pédagogie inversée (principe d'enseignement dans lequel les étudiants travaillent en amont du cours, la séance avec l'enseignant étant consacrée à répondre aux questions des étudiants, approfondir certains aspects du sujet, mettre en commun les réflexions des étudiants ou débattre).

Enfin, on notera que des projets sont également proposés à l'initiative de la mention *PRNT* à des institutions comme l'UFR ou l'Université pour sensibiliser le personnel ou les autres étudiants à l'importance de la protection de l'environnement (par exemple le projet ECO UNIV 13). Ils traduisent la qualité de la formation, qui peut être force de propositions dans l'environnement académique, mais aussi au niveau national (création d'un outil de formation en ligne sur la base du référentiel « Bases essentielles en santé et sécurité au travail », à destination de tous les étudiants de l'AMU de niveau master, voire de tout diplômé de l'enseignement supérieur). Ces projets collectifs sociétaux sont très valorisants pour les apprenants, et peuvent aussi constituer des points de différenciation dans leur CV avec des candidats d'autres formations similaires, lors d'un recrutement.

Place de l'international
<p>Par son ancrage dans un tissu d'entreprises local et son organisation (deux semaines de cours / deux semaines en entreprise), la formation n'est pas très tournée vers l'international. Il est notamment, dans les faits, impossible de réaliser un stage à l'étranger. Le master accueille néanmoins quelques étudiants étrangers. Pour faciliter leur insertion, l'Université leur offre la possibilité d'apprendre le français et certains cours sont dispensés en anglais.</p> <p>On notera cependant que la place de l'anglais dans l'enseignement n'est pas négligée : les étudiants ont accès à des sessions d'auto-entraînement en anglais (<i>English-e-Training</i>) avec des retours d'un intervenant. En S4, ils suivent en outre une UE obligatoire d'anglais appliqué et passent la certification TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>) en fin de semestre.</p> <p>Afin d'augmenter la présence d'alternants étrangers, il est envisagé de se rapprocher d'entreprises internationales ayant des sites en France, ce qui permettrait des partages d'expérience, mais aussi un environnement multiculturel pour les alternants comme dans les entreprises.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement en M1 est principalement ouvert aux étudiants de licence scientifique (le dossier ne mentionne pas précisément lesquelles), grâce à une communication proactive. La formation est aussi accessible via des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnelle (VAP). Pour les étudiants en VAE ou VAP, un parcours individualisé est proposé pour les aider à atteindre leurs objectifs en fin de cursus. Le site internet du master, très bien conçu, avec de nombreuses réponses apportées aux prospects en termes de contenu de la formation, de débouchés, est un point fort, car il permet une communication rapide, peu coûteuse et facilement accessible. Le système des dossiers de candidature est bien conçu et les dossiers papier sont envoyés au fur et à mesure des demandes ce qui permet à l'équipe pédagogique d'avoir des informations sur les candidats, de savoir par quel moyen ils ont connu la formation et d'adapter en conséquence sa communication pour augmenter son attractivité. Les dossiers sont examinés par une commission à partir du 1^{er} juin, à l'aide d'une grille d'évaluation, ce qui permet de positionner les candidats en fonction de l'effectif cible (apprentissage/région PACA), d'examiner la cohérence du projet de chaque candidat et de juger la qualité de son projet d'alternance. La liste des admis est finalisée début juillet, ce qui facilite d'éventuels ajustement d'effectifs. L'anticipation de la composition de la promotion accueillie est un gage de la réussite de son fonctionnement.</p> <p>Le recrutement en M2 provient du M1, mais il existe aussi des passerelles et un flux entrant d'étudiants provenant d'autres masters (M1 ou M2), d'écoles d'ingénieur, de formations de santé ou de professionnels via une VAE. Plusieurs dispositifs de mise à niveau sont proposés pour ces candidats. avec un entretien en amont de la rentrée (quatre mois avant) avant d'organiser un parcours personnalisé en fonction de leurs acquis précédents et des compétences cibles du parcours à valider en fin de cursus <i>PRNT</i>.</p> <p>Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place, une semaine avant le début de la formation, avec la possibilité d'assister aux soutenances des mémoires des « sortants », les impliquant ainsi directement dans les compétences à acquérir ou à développer. Des séances de remise à niveau sont également proposées avant la rentrée. Cette semaine facilite l'intégration et l'équipe pédagogique invite chacun à travailler ensemble pour partager leurs talents respectifs.</p> <p>Le recrutement est sélectif en M1 et en M2. Dans l'ensemble, le master accepte moins de 50 % des candidatures. Les taux de réussite en M2 sont proches de 100 %, ce qui peut confirmer la qualité de la sélection mise en place.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements du master se déroulent classiquement sur un mode présentiel, excepté l'e-training d'anglais. Les projets (micro-projets et projets tuteurés) nécessitent une part de travail « hors présence » de la part des étudiants, mais aussi leur présence lors de séances de suivi.</p> <p>Les contraintes particulières des étudiants (et notamment handicap) sont prises en compte pour que les étudiants puissent suivre le déroulement du master en alternance.</p> <p>Les outils informatiques sont utilisés dans un certain nombre d'UE (par exemple pour des simulations de flux). La mise à disposition d'une salle informatique dédiée disposant de 15 postes utilisés pour différents enseignements et pour les travaux de groupe permet cependant un véritable confort de travail.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le contrôle des connaissances pour les UE enseignées se fait sous le régime d'un contrôle continu, ce qui permet d'évaluer rapidement l'acquisition des connaissances. On notera cependant qu'il n'y a pas de deuxième session d'organisée, sauf pour tenir compte de situations particulières (cas de force majeure). Ce point est regrettable et il pourrait être envisagé d'y remédier.</p> <p>L'évaluation des étudiants comprend aussi une évaluation de l'acquisition des compétences dans le cadre des projets tuteurés, qui se fonde sur une auto- et une inter-évaluation à mi-parcours, le compte rendu du projet et une présentation en fin d'année. L'évaluation des micro-projets intégrés aux enseignements en pratiquant la pédagogie inversée se fonde aussi sur une auto-évaluation et l'évaluation du référent intervenant.</p> <p>Enfin, l'évaluation de la partie alternance repose sur une évaluation du tuteur en entreprise et de l'équipe pédagogique</p>

en M1, du tuteur en entreprise et du tuteur académique en S3 et sur le mémoire et une soutenance en S4.
 Les modalités d'évaluation sont clairement affichées pour les étudiants.
 L'évaluation centrée sur les compétences acquises en présentiel et en entreprise constitue un point fort de la formation.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences que doivent acquérir les étudiants dans ce master font l'objet d'une réflexion poussée et formalisée. A cet égard, l'enseignement dans le master suit une approche par compétence (APC), ce qui est très innovant dans l'enseignement supérieur universitaire français. A ce titre, les tuteurs en entreprises sont sollicités pour formaliser les besoins et optimiser la formation pratique. Dans le cadre de l'APC, le dossier met l'accent sur les UE optionnelles ou de remise à niveau, la place des micro-projets et des projets tuteurés.

Pour la partie en alternance, les étudiants ont un livret d'alternance complété de façon bimensuelle par l'étudiant, le tuteur en entreprise et un enseignant. Ils peuvent ainsi suivre les compétences acquises et en cours d'acquisition.

Il est prévu dans le futur de renforcer la place de l'acquisition de compétences en mettant en place des unités d'apprentissage (UA) différentes des UE.

On notera enfin que le diplôme est accompagné d'un « complément au diplôme » qui précise l'ensemble des UE suivies (obligatoires et optionnelles) et l'évaluation du niveau atteint sur chacune des compétences et connaissances évaluées. Ce complément de diplôme est un véritable avantage pour trouver un emploi parfaitement adapté aux compétences. Il s'agit là d'un facilitateur précieux d'insertion professionnelle.

Suivi des diplômés

En plus de l'enquête nationale de suivi des diplômés à 30 mois effectuée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université, l'équipe dirigeante du master contacte les anciens diplômés des trois dernières années de façon annuelle. Les taux de réponse obtenus sur l'insertion professionnelle sont très bons (supérieurs à 95 % en moyenne), favorisés par la taille limitée des promotions. Au-delà de l'enquête d'insertion professionnelle, ces contacts permettent de maintenir les liens avec les jeunes diplômés et d'animer un réseau informel d'anciens élèves. Ce réseau, qui semble très bien fonctionner, permet à d'anciens diplômés de participer à la qualité de la formation par des enseignements, des offres d'emploi ou d'alternance et des informations sur les métiers. Le contact des anciens diplômés permet également d'obtenir des retours sur l'adéquation de l'apport en compétences de la formation, sur les niveaux de salaires, sur le niveau de satisfaction dans l'emploi, sur les évolutions de carrières. Les anciens diplômés sont aussi invités au gala annuel et peuvent ainsi établir des liens avec les nouvelles promotions.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement est mis en place pour chacune des années de master. Ces conseils de perfectionnement réunissent l'équipe de direction de la mention, les tuteurs en entreprise, les tuteurs académiques, les étudiants et des représentants du CFA. Ils se réunissent une fois par an et permettent de faire le bilan des enseignements, des projets, et de l'alternance, mais aussi de servir de force de proposition pour améliorer la formation. Un compte-rendu est envoyé à chaque participant.

L'autoévaluation de la formation est réalisée dans un cadre de système de management qualité, avec un certain nombre d'indicateurs et d'objectifs chiffrés prédéfinis. Cette démarche s'appuie sur la norme ISO 9001, et on peut souligner que la formation est certifiée depuis 2007 pour « développement et réalisation de prestation de formation universitaire professionnelle ».

Enfin, les enseignements sont évalués à la fin de chaque semestre par les étudiants sur plusieurs domaines (programme et contenu, supports et méthodologie, test, apports). Après analyse, la synthèse commentée est envoyée à chaque intervenant impliqué, permettant à chacun de connaître la perception de son enseignement. Si le taux de satisfaction est inférieur à 80 %, des actions de correction pouvant aller jusqu'au remplacement d'un intervenant sont prévues.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Place importante de la professionnalisation (alternance, implication de professionnels) et liens forts avec le monde de l'entreprise.
- Très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Positionnement clair, avec une attractivité qui s'étend au-delà de la région PACA.
- Organisation et pilotage s'inscrivant dans une démarche qualité formalisée et d'amélioration continue.
- Formation basée sur une approche par compétences.
- Organisation des enseignements permettant d'obtenir des certifications spécifiques (par exemple Personne compétente en radioprotection, TOEIC).

Points faibles :

- Mention qui repose sur un très petit groupe d'enseignants-chercheurs, ce qui peut la rendre vulnérable.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation de grande qualité et reconnue, qui conduit à une bonne insertion professionnelle de ses diplômés. Elle répond parfaitement à ses objectifs, qui sont de former des spécialistes de la prévention des risques, dans une démarche d'approche par compétences, dans un domaine en plein développement en raison des exigences réglementaires et des préoccupations environnementales des populations. Les deux spécialités proposées sont complémentaires, et le cursus proposé est très cohérent. On note aussi une bonne mutualisation des enseignements au sein de la mention. Le seul point faible est la potentielle vulnérabilité de la mention du fait d'une équipe pédagogique pilotant la mention peu étoffée (deux enseignants-chercheurs).

Le projet de fusion dans un master *Ingénierie de la santé* a l'avantage d'intégrer la mention *Prévention des risques et nuisances technologiques* aux nouveaux intitulés officiels des masters tout en conservant les spécificités de cette formation qui en font le succès. Il faut cependant veiller à ce que la formation ne perde pas en lisibilité une fois intégrée à un ensemble plus vaste et à l'intitulé moins précis. Une opportunité serait que cette fusion permette d'accroître la taille de l'équipe pédagogique universitaire et de mutualiser des enseignements.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Master

**N° du rapport HCERES :
419605**

**Intitulé de la formation :
Prévention des Risques et
Nuisances Technologiques
(PRNT)**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Préalable :

1. Le dossier initial et le rapport HCERES en regard portent sur le Master Prévention des Risques et Nuisances Technologiques (PRNT).
Ce master est devenu depuis l'AM du 22/07/2016 le parcours PRNT du Master Ingénierie de la Santé (IS) de la Faculté de Pharmacie.
2. Le champ de formation énoncé dans ce rapport est « Santé ». L'AM du 22/07/2016 ainsi que le dossier déposé le 13/10/2016 font référence au domaine : « Sciences, Technologies, Santé »

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse

Equipe pédagogique	<p><i>Rappel de l'analyse HCERES (extrait) :</i> ...Cependant, le pilotage de la mention requiert vraisemblablement un très fort investissement de la part d'un petit nombre d'enseignants-chercheurs, et il pourrait être souhaitable d'élargir l'équipe de pilotage.</p> <p>Réponse : Le faible nombre d'enseignants-chercheurs de l'équipe de pilotage, un des indicateurs du management de la qualité (ISO 9001 vs 2015), est effectivement identifié comme un point faible. Toutefois, dans ce contexte, il doit être précisé que l'équipe bénéficie de l'appui d'un enseignant associé (MAST) et d'un soutien logistique du CFA Epure Méditerranée. De plus, la fusion dans un master Ingénierie de la Santé devrait à terme permettre d'atteindre un effectif d'au moins six enseignants-chercheurs plus propice au pilotage de cette nouvelle entité.</p>
---------------------------	--

Conclusion de l'évaluation

Points faibles	<p><i>Rappel de la conclusion HCERES :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mention qui repose sur un très petit groupe d'enseignants-chercheurs, ce qui peut la rendre vulnérable.</i> <p>Réponse : L'opportunité de la fusion de la mention dans le master Ingénierie de la santé devrait fortement diminuer la potentielle vulnérabilité liée au peu d'effectif en enseignants-chercheurs.</p>
-----------------------	--

Avis global et recommandations

Rappel de la conclusion HCERES :

*Il s'agit d'une formation de grande qualité et reconnue, qui conduit à une bonne insertion professionnelle de ses diplômés. Elle répond parfaitement à ses objectifs, qui sont de former des spécialistes de la prévention des risques, dans une démarche d'approche par compétences, dans un domaine en plein développement en raison des exigences réglementaires et des préoccupations environnementales des populations. Les deux spécialités proposées sont complémentaires, et le cursus proposé est très cohérent. On note aussi une bonne mutualisation des enseignements au sein de la mention. **Le seul point faible est la potentielle vulnérabilité de la mention du fait d'une équipe pédagogique pilotant la mention peu étoffée (deux enseignants-chercheurs).***

*Le projet de fusion dans un master Ingénierie de la santé a l'avantage d'intégrer la mention Prévention des risques et nuisances technologiques aux nouveaux intitulés officiels des masters tout en conservant les spécificités de cette formation qui en font le succès. **Il faut cependant veiller à ce que la formation ne perde pas en lisibilité une fois intégrée à un ensemble plus vaste et à l'intitulé moins précis. Une opportunité serait que cette fusion permette d'accroître la taille de l'équipe pédagogique universitaire et de mutualiser des enseignements.***

Réponse :

L'intégration de la mention dans le master Ingénierie de la Santé est une opportunité qui permettra de pallier le faible effectif en enseignants-chercheurs pilotes de la formation. La diversification des domaines de compétences réunis au sein de la même mention autorisera une mutualisation de nombreux enseignements. Un renforcement en personnel pour la gestion administrative est également envisagé.

En ce qui concerne la possible perte en « *lisibilité une fois intégrée à un ensemble plus vaste et à l'intitulé moins précis* », un programme d'information, de communication et de veille sur cette intégration en master Ingénierie de la Santé est prévu et en cours de développement.